



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 16 Février 2022
CR N° 25**

Présent (es) : Messieurs BOTTONI Pierre - GILBERT Cédric - BOULLE Thomas
Madame CORMERAIS Martine - VANEY Nolwenn - HACENE Marie

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid – BOUAZIZ Farid

Invité(es) : Mesdames TORTORA Sandrine – JACOB Valérie

COURRIERS AUX CLUBS

VALENTON : La COC a bien reçu votre indisponibilité de gymnase pour le 16-17 avril 2022.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre Paris UC 3 / CSM Finances 2 du 12/02/2022 :

Paris UC : Manque responsable de salle. Amende suit

Rencontre Stella St Maur HB 2 / Paris UC 3 du 29/01/2022 jouée le 09/02/2022 :

St Maur : doublage d'un joueur en N3 le 12/02/2022 (Art 94), Marc FAUVARQUE. Vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Arcueil 2 / Joinville HB AS 3 du 12/02/2022 :

Joinville : Vous avez match perdu par forfait. Le problème de déplacement n'est pas un motif recevable pour demander un report. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE A

Rencontre Joinville HB AS / Réveil de Nogent HB du 22-23/01/2022 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au jeudi 10 mars 2022 à 20h15 au gymnase Lecuirot à Joinville. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 16 ANS

EXCELLENCE A

Rencontre Joinville HB AS / AS Saint-Mandé HB du 22-23/01/2022 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au vendredi 18 février 2022 à 19h15 au gymnase Bataillon à Joinville. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre HBC Arcueil / Réveil de Nogent HB du 22-23/01/2022 :

La COC impose de jouer cette rencontre le samedi 19 février 2022 à 16h30 au gymnase Raspail à Arcueil. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

EXCELENCE B

Rencontre US Ivry HB 2 / Stella St Maur HB du 12/02/2022 :

La COC entérine le score de la rencontre, victoire de l'équipe Saint Maur sur le score de 39 à 32. Merci au club d'Ivry de se rapprocher de la FFHB afin de pouvoir exporter une FDME remplie.

HONNEUR A

Rencontre US Créteil HB 3 / US Alfortville HB du 12/02/2022 :

Créteil : Manque secrétaire et chronométrateur sur FDME. Amende suit

HONNEUR B

Rencontre US Ivry HB 3 / Villiers EC HB du 08/01/2022 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 19 février 2022 à 14h00 au gymnase des Epinettes à Ivry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

1^{ère} DIV A

Rencontre La Caudacienne / Stella St Maur HB du 22-23/01/2022 :

La COC impose de jouer cette rencontre le samedi 19 février 2022 à 16h30 au gymnase Pierre de Coubertin à La Queue en Brie. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

1^{ère} DIV B

Rencontre ES Sucy HB 2 / US Ormesson du 12/02/2022 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre qui devra être jouée avant le 13 mars 2022.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre CSM Bonneuil HB / Stade Français HB du 12/02/2022

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre.

Rencontre Stade Français HB / US Fontenay HB du 09/01/2022 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une autre date que le 6 mars 2022, l'équipe du Stade Français ayant déjà une rencontre ce jour. (CR n°23). **2^{ème} Rappel**

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE

Rencontre Elite 75 / CA Boissy HB du 08/01/2022 :

La COC donne son accord pour l'inversion. La rencontre aura lieu le samedi 19 février 2022 à 14h00 au gymnase Maurice Préault à Boissy. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand. Merci au club Elite 75 de saisir la conclusion du 26-27/03/2022.

Rencontre Marolles HB / Paris SG HB du 08/01/2022 :

Marolles : Merci de proposer le jour et l'horaire pour la rencontre devant se jouer le 05-06/03/2022. **2^{ème} Rappel**

Rencontre ES Sucy HB / Paris SG HB du 05/02/2022 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au vendredi 8 avril 2022 à 19h15 au gymnase du Piple à Sucy. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Marolles HB / ES Sucy HB du 12/02/2022 :

Merci de rester attentif au règlement en cas de carence d'arbitre. (art. 20 des règlements généraux)

MOINS DE 16 ANS

EXCELLENCE A

Rencontre Paris SG HB / US Ivry du 15/01/2022 reportée au 16/02/2022 :

La COC donne son accord pour le nouveau report de cette rencontre pour cause de covid. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre qui devra être jouée avant le 10 avril 2022

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre La Caudacienne / HBC Cachan :

La rencontre aura lieu le jeudi 24 mars 2022 à 21h00

Propositions manquantes :

US Ormesson / US Créteil HB

HBC Arcueil / Villiers EC HB

US Fontenay HB / RSC Champigny

Villeneuve Ablon HB / Réveil de Nogent HB

CA L'Hay les Roses HB / US Ivry HB

ES Vitry / ES Sucy HB

MOINS DE 18 ANS

Proposition manquante :

US Ormesson / US Créteil HB

MOINS DE 16 ANS

Rencontre ES Sucy HB / US Créteil HB :

La rencontre aura lieu le jeudi 17 mars 2022 à 19h30

Rencontre Stella St Maur HB / US Créteil HB 2 :

La rencontre aura lieu le samedi 19 mars 2022 à 14h00. (Rabelais)

Propositions manquantes :

La Caudacienne / Réveil de Nogent HB

US Ivry HB / Villiers EC HB

MOINS DE 14 ANS

Rencontre RSC Champigny / US Créteil HB 2 :

La rencontre aura lieu le samedi 25 mars 2022 à 14h30. (Baquet)

MOINS DE 12 ANS

Rencontre US Alfortville HB / Stella ST Maur HB :

La COC attend l'accord du club de St Maur pour jouer le lundi 14 mars 2022 à 17h45. **Rappel**

Propositions manquantes :

Villiers EC HB / US Ivry HB

US Fontenay HB / US Créteil HB

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Proposition manquante :

Villiers EC HB / US Ivry HB



COMMISSION « JEUNES »

MPL N°23/2021

Valenton, le 16 Février 2022

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Stéphane DEVIE, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS.

I. RENCONTRES DU WEEK-END DES 12 & 13 FÉVRIER

L'exception de ces dernières semaines est devenue la règle "grâce" au virus qui semble vouloir prendre ses quartiers d'été. C'est ainsi que la presque totalité des rencontres prévues ce week-end s'est tenue à la date convenue. Cependant quelques matchs semblent ne pas avoir été joués. En voici la liste. Merci aux clubs concernés de nous en dire plus et de s'entendre pour les reporter :

Moins de 14 garçons

- poule F : Fontenay / Marolles

Moins de 12 garçons

- poule C : Alfortville / Maisons-Alfort des 11/12 décembre reportée au 14 février
- poule D : Bonneuil / Arcueil. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

II. REPORTS NON ENCORE CONCLUS À LA SUITE D'ANNULATION DÛE AU COVID OU AUTRE

Les enfants se sont inscrits pour jouer. Nous ne devons pas les décevoir, pensons-y en redoublant d'efforts et de bonne volonté pour que, dans quelques jours, cette rubrique ne trouve plus sa raison d'être.

Moins de 14 garçons

- poule A : Villiers / Maisons-Alfort des 12/13 février. Nous sommes navrés du malentendu qui a provoqué le déplacement de Maisons-Alfort le week-end dernier. Effectivement, nous avons oublié d'inscrire notre accord sur notre dernier compte-rendu pour le report de cette rencontre en raison de la participation de Villiers au challenge régional (une raison toute légitime). Veuillez accepter nos excuses pour votre club, vos parents et joueurs qui se sont déplacés. Merci au club de Villiers de proposer une date hors week-end de championnat.

Ivry / Villiers des 15/16 janvier. Merci au club d'Ivry de formuler une nouvelle proposition

Saint-Mandé / Villiers des 22/23 janvier. Merci aux deux clubs d'étudier une nouvelle proposition de report

Saint-Maur / Le Plessis des 22/23 janvier. Merci au club de Saint-Maur de formuler une nouvelle proposition compatible avec le calendrier du Plessis qui joue déjà un match en retard à la date que vous avez proposée.

- poule B : Villiers / Ivry des 22/23 janvier
- poule E : Choisy / Saint-Mandé des 15/16 janvier

Choisy / Bonneuil des 5/6 février. Merci au club de Choisy de formuler des propositions

Arcueil / Choisy des 8/9 janvier

Moins de 12 garçons

- poule A : Le Plessis / Bry des 22/23 janvier. Merci aux deux clubs d'étudier une nouvelle proposition de report
 Sucy / Saint-Mandé des 5/6 février
- poule B : Thiais / Joinville des 11/12 décembre. Thiais a proposé la date du 7 mars
 Marolles / L'Hay des 8/9 janvier
 Joinville / Nogent des 15/16 janvier
- poule F : Joinville / Bry des 11/12 décembre. Merci aux deux clubs d'étudier une nouvelle proposition de report
 Bry / Ormesson des 15/16 janvier
 Ormesson / Villejuif des 22/23 janvier
- poule G : Saint-Maur / Nogent des 22/23 janvier

Moins de 14 filles

- poule A : Villiers / Arcueil des 15/16 janvier. Merci au club d'Arcueil d'étudier les propositions de Villiers : samedi 19 février à 13h15 ou 16h15
- poule B : Joinville / Ormesson des 11/12 décembre
 Joinville / Saint-Maur des 8/9 janvier
 Marolles / Saint-Maur des 15/16 janvier

Moins de 12 filles

- poule A : St-Maur / Marolles des 8/9 janvier. Merci au club de Marolles de répondre à la proposition de Saint-Maur : mercredi 9 mars à 15h00 – gymnase Brossolette.
 Ormesson / Marolles des 29/30 janvier

III. NOUVEAUX REPORTS CONVENUS

Pour chacune des rencontres ci-dessous, le nécessaire est fait dans Gest'Hand

Moins de 14 garçons

- poule C : Vitry / Créteil : mardi 15 mars à 19h45 – gymnase du Port à l'Anglais
- poule E : Bonneuil / Saint-Mandé des 22/23 janvier : mercredi 16 février à 19h30
- poule F : Maisons-Alfort / Joinville des 12/13 février : samedi 26 mars à 17h00 – Palais des Sports

Moins de 12 garçons

- poule A : Saint-Mandé / Ivry des 8/9 janvier : mercredi 16 février

IV. MOINS DE 12 FILLES

Onze équipes ont participé à la première phase du championnat qui, bien que terminée depuis deux semaines, n'a pas pu nous livrer toutes les informations espérées pour définir les deux poules, haute et basse, de la deuxième phase. En effet, deux rencontres ne se joueront pas en raison des contraintes de calendrier, mais quels qu'en auraient été les résultats, les classements des équipes n'auraient pas varié ce qui nous permet aujourd'hui de constituer deux poules, l'une de six équipes, l'autre de cinq :

Poule haute : Chennevières 1 – Alfortville – Marolles venant de la poule A et Joinville – CSAKB – Valenton de la poule B

Poule basse : Créteil – Stella Saint-Maur – Ormesson de la poule A et L'Hay – Chennevières 2 de la poule B (plus un exempt)

Pour cette deuxième phase, qu'il s'agisse de la poule haute ou de la poule basse, chaque équipe venant de la poule A rencontrera en matchs aller-retour les trois équipes venant de la poule B. Il s'agit donc d'un calendrier sur six dates : 12-13 mars, 19-20 mars, 26-27 mars, 2-3 avril, 9-10 avril, 14-15 mai plus une date report : 21-22 mai. Vous le trouverez en pièce jointe. Merci de rédiger les conclusions dès que possible.

V. PLATEAUX TECHNIQUES

Le prochain plateau se tiendra le week-end des 12/13 mars. Deux clubs, Créteil et Nogent, se proposent de l'accueillir. Notre responsable prendra contact individuellement avec toutes les parties concernées.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler Stéphane au 06 62 17 21 07

VI. DEMANDES AUX CLUBS

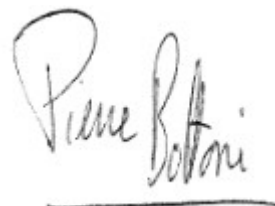
- Nous recevons un courrier du club de Villiers signé par M. David THENAULT. Voulez-vous bien nous préciser votre fonction (secrétaire... ?). Merci.
- Rencontre Maisons-Alfort / Saint-Maur – moins de 14 garçons poule A. Le nom de l'arbitre n'apparaît pas sur la FDME. Veuillez-le-nous transmettre, merci.

TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 20 Mars	Ormesson
Dimanche 20 Mars	Cachan
Dimanche 27 Mars	Bonneuil
Dimanche 3 Avril	Créteil
Dimanche 24 Avril	Valenton
Dimanche 15 Mai	Chennevières
Dimanche 15 Mai	Chevilly Larue
Dimanche 22 Mai	Sucy
Dimanche 22 Mai	Arcueil
Dimanche 12 Juin	Fontenay

Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT-LETURGEZ

Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.